

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

À Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Affaire suivie par :
M. Thibaud CHAILLOU, DGS
Courriel : dgs@mairie-langogne.fr

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie de Langogne (salle du conseil municipal, 2^{ème} étage) le :

MARDI 25 AOUT 2026 à 18 heures 00

Selon l'ordre du jour suivant :

- I. Appel nominatif des conseillers et vérification du quorum ;
- II. Ouverture de la séance ;
- III. Désignation du ou de la secrétaire de séance ;
- IV. DÉLIBÉRATIONS :
 - 1°) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2026 ;
 - 2°) Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Règlement intérieur du conseil municipal
 - 3°) Domaine et patrimoine – Acquisition – Acquisition de la maison des associations, parcelles ZH 82, 83, 84 et 85, auprès de la Région Occitanie par un acte en la forme administrative
 - 4°) Domaine et patrimoine – Acquisition – Acquisition de la parcelles ZL 283 à l'indivision TEYSSIER par un acte en la forme administrative
 - 5°) Domaine et patrimoine – Cession - Vente de la parcelle ZW 44 à M. Christophe AURAND.
 - 6°) Rapport de la Chambre régionale des Comptes Occitanie – Rapport thématique régional
 - 7°) Aménagement du territoire – Compte-rendu annuel de la concession de distribution de gaz pour l'année 2025
 - 8°) Institutions et vie politique – Désignation de représentants – Désignation des membres de la commission de la commande publique mutualisée relative au contrat de maintenance de la chaufferie du complexe de la salle polyvalente, de la piscine, de l'école publique et de la crèche.
 - 9°) Finances publiques – Subventions versées – Subvention à l'association « la pétanque langonnaise »
 - 10°) Motion pour le maintien de l'activité de l'abattoir de Langogne
 - 11°) Commande publique – conventions de mandat – convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le département de la Lozère dans le cadre de travaux de rénovation de l'avenue Joffre (RD 906)
 - 12°) Commande publique – conventions de mandat – convention de groupement de commande avec la communauté de communes du haut Allier Margeride dans le cadre de travaux de rénovation de l'avenue Joffre (RD 906)
- V. Compte-rendu des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal ;

VI. Questions de fin de séance

Vous trouverez joints à cette convocation la note de synthèse ainsi que les différentes annexes. Par ailleurs, en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales, je vous précise que les dossiers relatifs aux points examinés à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le bureau du DGS de la Ville de Langogne, M. Thibaud CHAILLOU, sur rendez-vous.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, tout conseiller voulant intervenir lors des questions diverses devra déposer sa ou ses questions par écrit à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par courriel à l'adresse dgs@mairie-langogne.fr avant 17h00 le lundi 24 août 2026.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le 18 août 2026,

Le maire, Jean-François COLDANGE

